

* Le matériel commandé à la fin de l'année était le suivant. Lorsque non indiqué autrement la livraison en est attendue en 1951.

MATÉRIEL POUR MARCHANDISES

- 100 wagons-trémies couverts de 70 tonnes
- 5,000 wagons de 50 tonnes
- 40 wagons de 30 tonnes pour Terre-Neuve

MATÉRIEL POUR VOYAGEURS ET MESSAGERIES

- *6 automotrices, à multiples unités
- *12 voitures remorques, genres multiples unités
- 50 fourgons à bagages
- 5 fourgons poste-messageries
- 6 wagons-lits pour Terre-Neuve
- *3 fourgons-poste pour Terre-Neuve
- 10 fourgons-messageries frigorifiques pour Terre-Neuve
- 4 fourgons à bagages pour le Grand Trunk Western Railroad

LOCOMOTIVES

- 22 Diesel-électriques de manœuvre de 800 c.v.
- 18 Diesel-électriques de manœuvre de 1000 c.v.
- 20 Diesel-électriques de grande ligne de 1600 c.v.
- 28 Diesel-électriques de grande ligne de 1500 c.v.

MATÉRIEL DE SERVICE

- 28 wagons à bascule, à air comprimé, de 50 tonnes, d'une capacité de 30 verges cubes
- 20 wagons à bascule de 30 tonnes, d'une capacité de 16 verges cubes, pour Terre-Neuve
- 2 wagons à bascule, à air comprimé, de 50 tonnes, d'une capacité de 30 verges cubes, pour le Vermont Central
- 4 charrues à neige en acier
- 1 grue à locomotive Diesel-électrique de 30 tonnes
- 1 grue à locomotive et poussoir de pilotis
- 1 grue dynamatique à 8 roues pour Terre-Neuve.

*Une partie de ce matériel ne sera pas livrée avant 1952.

M. GORDON:

AMÉLIORATIONS TECHNOLOGIQUES

Les nouvelles constructions et le nouveau matériel roulant mentionnés plus haut incorporent divers progrès techniques, tant dans les modèles que dans le rendement.

Locomotives

Les 29 locomotives Diesel achetées au cours de l'année portent le nombre total en service à 177, dont 121 servent à la manœuvre. Dix-huit locomotives de manœuvre sur lignes ont été mises en service sur l'Île du Prince-Édouard, complétant ainsi l'exploitation par Diesel dans ce territoire. Les huit locomotives de grande ligne, de 1500 c.v., reçues l'an dernier ont été mises en service entre Montréal et le district du Lac St. Jean, ce qui permet un trafic lourd plus efficace et plus économique sur de fortes rampes.